



OPUNTIA ROSEA

Nom communs : Oponce, figuiers de Barbarie

Catégorie : FLORE

Famille : *Cactaceae*

Milieu : Berges des cours d'eau et plans d'eau

Origine géographique : Amérique centrale

Nom anglais : Prickly pear

Auteur : De Candolle, 1828

Introduction en France : Métropole

MODALITÉS DE GESTION

Le contrôle mécanique des oponces peut-être envisagé. Réalisé à la pelle mécanique, il permet d'arracher l'ensemble de la plante et d'éviter les rejets. Le traitement manuel est réalisé à l'aide de fourches (InvMed).

[Tentative d'éradication de l'Oponce rose sur la commune de Celles \(Hérault\)](#)

MODALITÉS D'INTRODUCTION EN FRANCE ET IMPACTS DOCUMENTÉS

Les oponces ont été introduits en Espagne dès le XVIème siècle et mis en culture pour leur fruits (figues de barbarie) ou comme plantes ornementales (Fried, 2012). En France, *Opuntia rosea* est encore très peu présent. Il a été repéré à Celles, dans l'Hérault, en 2006. Les oponces entrent en compétition avec la flore indigène des habitats littoraux qui hébergent de nombreuses espèces rares. On les trouve parfois sur les berges de rivière (Fried, 2012). Ses épines peuvent occasionner des blessures au bétail et aux promeneurs (DAISIE).

Répartitions :

[En France](#)

[Dans le monde](#)

Contributions : Conseil départemental de l'Hérault

Date de rédaction : 10/10/2018, version 2

PRODUCT DESCRIPTION

[Tentative d'éradication de l'Oponce rose sur la commune de Celles \(Hérault\)](#)[Tela Botanica](#)

[CBN Corse](#)

[IBMA](#)

[INPN](#)

[DAISIE](#)

[CABI](#)

[Fried G. 2012. Guide des plantes invasives. Belin, Paris, 272 pp.](#)

[Majurel R. Sans date. Eradication d'*Opuntia tunicata rosea* à Celles. Conseil départemental de l'Hérault. 11 pp.](#) Espèce inscrite sur la [liste des organismes nuisibles dont l'introduction est interdite en Nouvelle-Calédonie : Article 1](#)

CITATION

GT IBMA. 2018. *Opuntia rosea*. Base d'information sur les invasions biologiques en milieux aquatiques. Groupe de travail national Invasions biologiques en milieux aquatiques. UICN France et Onema.

